

DECRET N° 2010-577 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination de Monsieur **Issiako BIO NIGAN**
en qualité de Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre
de la Famille et de la Solidarité Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition
du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité
Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 novembre 2010.

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Issiako BIO NIGAN** est nommé Directeur Adjoint de
Cabinet du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale. *ay*

ay

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel. *sr*

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et Finances,

Idriss L. DAOUDA.-

Le Ministre de la Famille et de la
Solidarité Nationale,

Mamatou Marie-Joe MEBA BIO DJOSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MECPDEPPCAG 4 MFSN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 27 SGG
4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1 *sr*